

Savoir rédiger un paragraphe argumentatif

Tout paragraphe argumentatif est fondé sur une idée directrice qu'il s'agit de défendre. Le paragraphe peut alors s'organiser de la manière suivante (avec, bien évidemment des variantes et des aménagements possibles : les exemples peuvent être tirés de l'expérience personnelle, de références à des lectures, à l'actualité, à des données chiffrées, etc. ; un deuxième argument annexe peut venir en renfort du premier ; la conclusion peut être facultative).



Retrouvez la structure argumentative des deux textes suivants en surlignant d'une couleur l'idée principale, d'une autre le ou les arguments(s), en encadrant entre crochets l'exemple et en soulignant la conclusion. Ces deux textes s'inscrivent dans le débat suivant :

elle info hebdo
5 novembre 2010

FAUT-IL SUPPRIMER LES NOTES À L'ÉCOLE ?

Depuis la rentrée, les professeurs de 3^e jonglent avec deux systèmes d'évaluation de leurs élèves : les notes sur 20 et le livret personnel de compétences censé enregistrer les progrès. Ce dernier devrait être généralisé. Bonne nouvelle ?

OUI, Thierry Cadart, professeur de mathématiques

« Le système de notation actuel sur 20 points sanctionne les élèves au lieu de les encourager. En effet, plutôt que d'accompagner les progrès, ce système maintient certains élèves en échec, sans parler de la charge émotionnelle négative que suscitent les mauvaises notes. Il suffit pour cela de regarder les statistiques : il y a toujours un même pourcentage d'élèves au-dessus de 15 et en-dessous de 5, que ce soit à Louis-Le-Grand ou dans un collège de banlieue. Par ailleurs, ce système d'évaluation par les notes est tellement intégré dans nos esprits que les professeurs organisent leurs cours de manière à produire des notes plutôt que d'apprendre à leurs élèves à acquérir des compétences. Les notes pénalisent les élèves alors que l'approche par compétences les place dans un rapport stimulant au travail. »

NON, Roland Hubert, délégué syndical au SNES

« La validation par compétences est censée être plus transparente que les notes. Encore faudrait-il que les élèves puissent comprendre ce que recouvrent les intitulés de ces compétences ! Prenons un exemple : « *Savoir extraire une information d'un texte* » Dans quelle discipline ? Le français ? La géographie ? S'agit-il d'une information écrite ? Et de quel niveau de langage ? Parle-t-on d'une information chiffrée ? D'une information que l'on doit déduire de l'interprétation d'un graphique ? Si l'on veut être plus précis, il faut donc définir des micro-compétences, mais dans ce cas, on risque d'avoir une vision très pointilliste de l'élève, et se retrouver avec une masse d'information impossible à gérer. Pour l'instant, il n'y a pas, dans le domaine éducatif, de consensus sur une définition rigoureuse des compétences. »